

PREMIER APPEL DE COTISATION AU RAAP
ANNÉE 2017

Votre référence : 123456789

(Nom, prénom et adresse)

Date d'émission : 28/04/2017

ESTIMATION DE VOTRE COTISATION RAAP 2017	
Montant annuel estimé	684,90 €
Montant déjà réglé	
Précompte SACD	
Montant annuel estimé (solde)	684,90 €

(Détail au verso)

Le montant à régler, **au plus tard le 30 mai 2017**, est de **342,45 €**.

Ce montant correspond à 50% du montant estimé de votre cotisation au titre de l'année 2017. Vos éventuels paiements déjà effectués ou vos cotisations précomptées sont déduits du montant de votre premier appel.

Retrouvez les informations relatives aux nouvelles modalités RAAP 2017 sur la notice explicative jointe à cet envoi et sur le site internet.
Nouveauté : pour payer en ligne ou modifier vos coordonnées, pensez à créer votre compte sur l'espace adhérent de l'IRCEC : www.ircec.fr

TRÈS IMPORTANT : VOIR AU VERSO

La loi N°78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.
La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles L.114-13 du code de la Sécurité Sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal)



FICHE D'OPTIONS DE COTISATION À RENDRE À : IRCEC, 9 RUE DE VIENNE, CS 720012, 75379 PARIS CEDEX 08

VOS RÉFÉRENCES : 123456789 Madame Monsieur

OPTIMISER SA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE :

J'opte dès 2017 pour le taux de 8% et j'optimise le montant futur de ma retraite

COTISER VOLONTAIREMENT :

Mon assiette sociale 2016 est inférieure à 8 703 €

Je cotise volontairement à 4% du seuil d'affiliation, soit une cotisation annuelle de 348 euros (174 euros si Sofia)

Je cotise volontairement à 8% du seuil d'affiliation, soit une cotisation annuelle de 696 euros (348 euros si Sofia)

Si vos droits au RAAP acquis au titre de 2017 s'avèrent inférieurs à ceux acquis en 2016, l'IRCEC vous écrira **en fin d'année 2017** pour vous proposer de maintenir votre montant de cotisation 2016.

À _____ Le _____ Signature _____

IBAN : PRIERE DE JOINDRE UN RIB
ICS : XXXXXXXXXXXXXXX
RUM : TXXXXXXXXXXXX

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

Date	Signature

Madame Monsieur
rue Z
75011 PARIS

TIP SEPA à échéance du : **30 mai 2017**

Montant en Euros

342,45

€

Réf. contrat - Date d'échéance

XXXXXXXXXX 30/05/2017

TIP à retourner daté, signé à :

Centre de Traitement IRCEC
TSA 71307
92894 NANTERRE CEDEX 9

00000000010 Nom prénom

COUPON
À DÉTACHER ET À
RETOURNER
OBLIGATOIREMENT
À L'AIDE DE
L'ENVELOPPE
JOINTE

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'IRCEC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'IRCEC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ci-dessous, détail du calcul estimatif de votre cotisation due au RAAP en 2017 sur la base de votre assiette sociale 2015 ou de vos revenus estimés 2016 :

Total de vos revenus pris en compte : 13 698 € dont revenus RACD/RACL : 0 €

Cotisations RAAP 2017	Assiette	Taux	Montant	Part SOFIA	Cotisation due
Cotisation sur revenus RAAP	13 698 €	5%	684,90 €		684,90 €
					Total à payer : 684,90 €

OPTIMISER SA RETRAITE :

Plus vous cotisez, plus vous cumulez de points, plus le montant de votre retraite sera élevé. Vous avez la possibilité de cotiser dès 2017 à 8% afin d'optimiser le montant de votre future retraite. Si vous ne l'avez pas encore demandé au moment du pré-appel et que vous souhaitez bénéficier de cette mesure, merci de cocher la case correspondante et de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous.

ATTENTION : Ce choix est définitif. A savoir que vous ne pourrez plus demander les années suivantes le retour au taux progressif (5% en 2017, 6% en 2018, 7% en 2019).

DEMANDER LA RÉDUCTION PARTIELLE OU TOTALE DE LA COTISATION RAAP :

Si votre assiette sociale de l'année 2016 est comprise entre 8 703 € et 26 109 €, vous avez la possibilité d'opter pour le **taux réduit de 4%**.

Si votre assiette sociale de l'année est inférieure à 8 703 €, vous avez la possibilité de demander la **réduction totale** de la cotisation. Si vous souhaitez bénéficier de cette mesure, merci de cocher la case correspondante et de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous.

ATTENTION : en cas de réduction totale de votre cotisation, vous n'acquerez aucun point de retraite complémentaire.



FICHE D'OPTIONS DE COTISATION À RENVoyer À : IRCEC, 9 RUE DE VIENNE, CS 720012, 75379 PARIS CEDEX 08

VOS RÉFÉRENCES : XXXXXXXXX Madame Monsieur

RÉDUIRE PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT SA COTISATION :

Je déclare que mon assiette sociale en 2016 est de€

J'opte pour le taux réduit de 4%

Je demande la réduction totale de la cotisation et je ne valide aucun point de retraite complémentaire pour 2017

À

Le

Signature



PAIEMENT

Tout règlement par **TIPSEPA** ou par **CHÈQUE** doit être envoyé au **CENTRE DE TRAITEMENT** dont l'adresse est indiquée au verso.

UTILISEZ L'ENVELOPPE À FENÊTRE CI-JOINTE DÛMENT AFFRANCHIE

Vous réglez - par TIPSEPA : Adressez-le daté et signé au centre de traitement. Si la mention "joindre un RIB" y est portée ou si vos coordonnées ont changé, veuillez joindre au TIPSEPA, le relevé d'identité bancaire correspondant.

- par chèque : Adressez-le, libellé à l'ordre de l'Institution de Retraite Complémentaire de l'Enseignement et de la Création, au centre de traitement en joignant le TIPSEPA pour identifier la référence de votre règlement.

Toute autre correspondance doit être adressée à : IRCEC 9 rue de Vienne, CS 70012, 75379 Paris Cedex 08